



Contribution de Jean-Pierre BRANCHEREAU

jeanpierre.branchereau@gmail.com

Les Pays de la Loire aux risques des stéréotypes

Cette contribution s'appuie dans ses grandes lignes sur un texte envoyé à Ouest-France qui au nom d'une liberté éditoriale que personne ne conteste, n'a pu en « garantir la publication intégrale ou partielle ».

Dans la construction de l'espace, les représentations, pour ne pas dire des stéréotypes, ont la vie dure. Ainsi lit-on dans la rubrique Point de vue du 26-27 janvier 2019, sous le titre « Les casse-tête territoriaux ont la vie dure » que les Pays de la Loire seraient une région « mal née » dont le « démantèlement » serait très largement souhaité.

Le modèle de Christaller à l'épreuve du terrain

L'article fait référence au modèle spatial du géographe allemand Walter Christaller dont les politiques d'aménagement des territoires s'inspireront de 1933, année de la soutenance de sa thèse, aux années 1960 (détermination des aires d'influence urbaine, enquêtes Hautreux et Rochefort) qui déboucheront sur l'actuel découpage régional.

Le modèle de Christaller proposait une interprétation de la localisation des villes dans l'espace, à travers leur fonction de marché et de services. Les aires d'influence de ces villes couvrant la totalité de la région considérée, ceci excluait donc par hypothèse la notion de « territoires restants » ou d'espace « fourre-tout ». Le modèle s'articulait autour de l'idée de hiérarchie urbaine un peu à la manière des conceptions de la société dans l'Allemagne d'alors. Enfin, il s'inspirait de l'étude de la Bavière pour être ensuite mis en œuvre en Pologne. On sait ainsi que ce modèle fonctionnait bien dans ces régions de plaine puisqu'il supposait au départ un espace géographique plat et homogène. Ce qui, bien sûr, n'est pas le cas le plus général.

En effet, l'espace géographique est aussi composé de collines, de plaines, de plateaux et de cours d'eau. Sans remonter aux esquisses de divisions de l'espace français du géographe Buache au XVIII^e siècle, des propositions de découpage avaient été faites, bien avant W. Christaller sur la base de régions dites naturelles par le géographe Vidal de la Blache. En 1910, il propose ainsi un « essai de groupement régional » comprenant les actuels départements des Pays de la Loire, sans la Vendée mais avec l'Indre-et-Loire. Nantes en est la capitale. Ce qui n'exclut pas dans le Tableau de la géographie de la France, l'évocation d'une identité bretonne de Nantes, « greffée sur la ville que la Loire moins bretonne que française avait fait naître ».

On voit bien que ce groupement régional, esquisse des futurs Pays de la Loire, n'est rien d'autre que le bassin-versant aval de la Loire centré sur le bassin de la Maine. En effet, toute petite goutte d'eau qui tombe au Mans ou à Laval a trois solutions : elle s'évapore, elle s'infiltre ou elle ruisselle. Dans ce dernier cas, elle finit son périple sous le pont de Saint-

Nazaire. C'est du moins ce que l'on explique aux élèves d'école primaire. En termes d'aménagement de l'espace, ceci renvoie à la gestion des inondations et à l'aménagement du réseau hydrographique. Certes, celui-ci n'est plus aujourd'hui utilisé à des fins autres que la plaisance. Mais il porte en mémoire un rapport aux cours d'eau fait de contacts quotidiens avec les rivières, ce que Hegel soulignait à travers l'idée que les fleuves étaient aussi des bassins de culture. On remarquera au passage que tous les départements composant les Pays de la Loire portent dans leur gentilé le nom d'un cours d'eau : Sarthe, Mayenne, Maine, Loire, Vendée.

Des moments d'histoire communs

S'il n'est pas habituel de construire ou de lire l'histoire dans le cadre actuel des Pays de la Loire, celle-ci s'y est pourtant exprimée à différents moments de l'histoire politique ou économique.

Le territoire correspondant à la « croisée angevine », décrite par le géographe nantais Jacques Gras, était au cœur de l'espace Plantagenêt. Et c'est dans ce XIIe siècle qu'un pouvoir suffisamment présent amorça l'aménagement des premières levées de la Loire, interprétées aujourd'hui comme un marqueur fort (un géosymbole pour les géographes) des paysages ligériens. La Loire, à Nantes, participe évidemment de cette identité paysagère, ce qui n'exclut en aucun cas l'identité bretonne du littoral et des plateaux du pays nantais, que personne ne conteste du point de vue de l'histoire administrative, politique et culturelle. Mais l'histoire est aussi économique. À la fonction commerciale de Nantes dans l'espace breton, s'ajoute l'articulation de la ville portuaire au bassin de la Loire. Et Nantes devient le premier port de France précisément quand la Loire est navigable.

La région des Pays de la Loire n'est donc pas sans assises historiques. Le Maine et l'Anjou ont souvent fait histoire commune. Les événements tragiques de la Vendée se déroulent largement dans cet espace ligérien du Mans à Savenay, et du fleuve au bocage. Certes, ces fragments d'histoire ne s'inscrivent pas dans la permanence d'un territoire stabilisé. Il n'en demeure pas moins que, depuis la disparition du trafic fluvial ligérien, des cohérences nouvelles se sont révélées.

La construction d'une nouvelle cohérence régionale

La Loire n'est plus l'axe des échanges ; ceux-ci se sont transportés sur les plateaux au long de l'axe urbain de Saint-Nazaire au Mans, qui alterne grandes villes (Saint-Nazaire, Nantes, Angers, le Mans) et petites villes-relais (Savenay, Ancenis, Sablé, la Flèche). Un faisceau d'axes regroupe route, autoroute et TGV. Une bonne quarantaine de trains relie quotidiennement toutes ces villes. Cet axe multimodal est l'outil d'une cohérence territoriale en construction dans les dernières années du XXe siècle. C'est ce qui explique que 57 % des Ligériens s'affirment satisfaits du maintien du découpage régional (Ouest France des 24 et 25 octobre 2015). Et sauf à avoir une conception figée de la langue, on voit bien que le terme ligérien est aujourd'hui utilisé bien au-delà du cercle des « élus et de la bureaucratie ligérienne » ! Il prend simplement une nouvelle dimension. On ne voit d'ailleurs pas pourquoi il ne serait pas susceptible d'évolutions et de bouturages divers certes plus ou moins heureux car expérimentaux (Alti-Ligériens, Maino-Ligériens !). La géographie offre d'autres exemples de termes utilisés à propos d'espaces différents et d'échelles différentes.

Nantes organise maintenant cet espace ligérien, dont elle a d'ailleurs largement tiré profit, en siphonnant certaines de ses activités (sièges bancaires angevins, tri postal d'Angers, fusions asymétriques dans le domaine de la santé ou de la culture, pôle de hand-ball de Segré...). Elle retrouve une nouvelle forme d'articulation à l'espace ligérien au-delà de son appartenance incontestablement bretonne. Cette observation milite fortement pour la fusion des régions Bretagne et Pays de Loire, puisque Nantes, ville historiquement bretonne est maintenant une métropole qui fonctionne à une échelle plus large que celle de la Bretagne. Une telle fusion permettrait d'éviter le déclassement objectif des petites régions de l'ouest à l'échelle nationale (On annule une réunion nationale si la Nouvelle-Aquitaine est absente mais on ne l'annule pas si l'une des régions de l'ouest manque). Bordeaux est la capitale d'une région de 12 départements, frontalière aujourd'hui de la Vendée et du Maine-et-Loire. Cette vaste région est cependant moins peuplée que la Bretagne et les Pays de la Loire réunis. Une telle fusion placerait au centre de cet espace, le triangle des trois plus grandes villes de l'ouest : la métropole nantaise puis celle de Rennes, et ensuite Angers. Brest et le Mans complétant dans leurs

spécificités (mer, automobile, acoustique...) cette armature urbaine, dont la chance de l'ouest est qu'elle soit plus équilibrée que dans le reste du territoire national.

Le démantèlement suggéré des Pays de la Loire entraînerait probablement le départ de la Vendée vers la Nouvelle Aquitaine, réunissant alors 13 départements et qui arriverait aux portes de Nantes, retrouvant presque sa frontière ligérienne avec l'ancienne Neustrie ! Dans la confrontation de Nantes à Bordeaux (sans doute plus souvent évoquée à Nantes qu'à Bordeaux !), Bordeaux conforterait encore plus nettement son assise administrative à une échelle sans commune mesure avec celle de Nantes. Nantes, malgré l'affirmation de son dynamisme de métropole, perdrait une bataille administrative après ne pas avoir vraiment livré celle des lignes à grande vitesse.

L'espace armoricain auquel on pourrait adjoindre les Deux-Sèvres, plus proches d'Angers et de Nantes que de Bordeaux ou de Bayonne, aurait une certaine cohérence. Évidemment, la Bretagne devrait y avoir une place culturelle spécifique, un peu comme, au plan économique, la zone euro dans l'Union Européenne. Elle y trouverait naturellement un cadre d'expression, de financement et de reconnaissance légitime de son identité régionale. Car ce n'est pas parce que l'on refuse le mépris d'un article de journal pour les territoires ligériens et leurs élus que l'on ne reconnaît pas l'identité culturelle de la Bretagne.

Si, bien sûr, l'expression du suffrage universel, à une échelle pertinente du point de vue de la démocratie en décide autrement, la Bretagne devra retrouver son unité administrative historique. Un tel retour aux provinces de l'ancien régime, ou aux nationalismes régionaux selon l'expression de la géographe Béatrice Giblin s'accompagnerait d'un repli du département-métropole sur des horizons plus étroits. D'autres découpages seraient alors possibles autour d'un Val de Loire mondialement patrimonialisé. Les anciennes « villes royales » pouvant retrouver un rôle de capitale ne manqueraient pas et leur taille moyenne épargnerait aux territoires ligériens le siphonnage lié à toutes les situations de métropolisation.



Géographie d'anticipation ! De nombreuses entreprises ou associations (Ici la Caisse d'Épargne) fonctionnent déjà à l'échelle de l'ouest armoricain